

## ENGAGEMENT D'UN CHAUFFEUR (Formulaire remis au candidat)

### DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT À L'EMPLOYEUR

- **Copie du permis de conduire**

(Conformément à l'article 41 du Règlement sur les heures de conduite et de repos et 391.51 (3) et 391.33 du FMCSR.)



- **Copie du dossier de conduite du chauffeur**

(Ce document est disponible dans tous les centres de services de la Société de l'assurance automobile du Québec.)



### DOCUMENT OPTIONNEL À REMETTRE À L'EMPLOYEUR

- **Preuve d'absence d'antécédents criminels**

(Ce document constitue une attestation de conformité avec l'«Immigration and Naturalization Act, article 212» des États-Unis et concerne spécifiquement les chauffeurs appelés à voyager dans ce pays. Il est disponible aux bureaux de la Gendarmerie royale du Canada et de la Sûreté du Québec. Advenant l'existence d'antécédents criminels, s'informer des démarches à suivre auprès de l'exploitant.)



\_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature d'un responsable de la compagnie

\_\_\_\_\_  
Fonction